

## Projet Cœur de Ville - Montrabé

### Compte-rendu de l'atelier du 10 décembre 2024

#### Avant-propos

42 personnes ont répondu présent ce 10 décembre à l'Accent pour participer à un atelier de travail faisant suite à la réunion publique du 15 octobre sur le projet cœur de ville.

La soirée commence par l'introduction de l'atelier par Jacques Sebi, Maire de Montrabé, avant de se poursuivre avec la répartition des participants à trois tables de travail : dans cette même salle mais aussi deux autres dans le bâtiment. La totalité des participants, scindée en trois groupes, a pu traiter les trois sujets suivants : la création du pôle d'échanges multimodal, l'aménagement du parc de l'Accent et la création d'un tiers-lieu.

Pour les accompagner, les participants ont pu compter sur :

- Philippe Bernard, directeur général des services de la Ville,
- Stéphane Chadirat, directeur des services techniques de la Ville de Montrabé,
- Estelle Poirier de Narçay, cheffe de projet pour Toulouse Métropole, ainsi que plusieurs agents de Toulouse Métropole en charge des espaces publics et du développement territorial,
- Pieter Jan Versluys directeur du projet Cœur de Ville, au sein du cabinet d'architecture et d'urbanisme BAU,
- Thomas Campardou, co-gérant de l'agence Campardou en charge de l'animation de la concertation.

#### Introduction

**Jacques Sebi, Maire de Montrabé**, remercie les participants de leur venue. Il rappelle que depuis trois ans la municipalité a travaillé au réaménagement du centre-ville avec notamment l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Garonne). Preuve en sont le bâtiment Saint-Exupéry à vocation périscolaire ainsi que la salle de l'Accent.

Aujourd'hui le contrat Cœur de Ville dédié aux communes de la métropole permet à Montrabé de bénéficier du savoir-faire du cabinet d'urbanisme BAU afin de proposer aux habitants le projet d'un nouveau centre-ville comprenant :

- un nouveau Pôle d'échanges multimodal autour duquel le réaménagement des espaces publics a pour ambition de relier de manière qualitative les lieux de vie stratégiques de la commune, en écho au plan de référence de Toulouse Métropole qui comprend le développement des échanges urbains et des transports en commun ;
- la salle polyvalente agrandie et le parc de l'Accent aménagé ;

- un tiers-lieu, suite à l'engouement en réunion publique le 15 octobre pour la création d'un site de ce type dans le cœur de ville.

Monsieur le Maire souligne qu'à sa demande cette troisième thématique du tiers lieu est ouverte aux participants ce soir. Il précise que tout le monde pourra s'exprimer à tour de rôle à des tables où aucun élu ne sera présent comme le veut la règle. Pour la mairie, Messieurs Stéphane Chadirat directeur des services techniques et Philippe Bernard directeur général des services répondront aux questions en compagnie d'agents urbanistes de Toulouse Métropole et de l'architecte de BAU Peter Jan Versluys.

Le prochain rendez-vous est fixé par Monsieur le Maire autour d'une nouvelle réunion publique à la fin du premier semestre 2025 au plus tard, après que l'enquête publique sur le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat), organisée par Toulouse Métropole en lien avec les communes, se sera déroulée. Cette dernière se tiendra du 2 janvier au 15 février 2025.

### Rappel du contexte et présentation du déroulé de l'atelier

**Thomas Campardou, de l'agence Campardou**, entreprise chargée du dialogue citoyen, souhaite également la bienvenue à tous. Il sera l'animateur de cette soirée avec deux membres de son équipe.

Il annonce que les travaux et réflexions porteront sur trois sujets qui font partie du plan de référence présenté le 15 octobre en réunion publique :

- Thème 1 - L'aménagement du Pôle d'échanges multimodal : Comment concilier l'accessibilité de la gare avec celle des écoles ?
- Thème 2 - L'aménagement du parc de l'Accent : Comment animer cet espace et en faire un lieu de vie, partie intégrante du cœur de ville ?
- Thème 3 - Un tiers-lieu à vocation sociale, culturelle ou autre : Quelles opportunités pour intégrer un tiers-lieu au projet d'aménagement du cœur de ville ?

Les trois thèmes proposés sont spécifiques mais tous interconnectés. Ils contribuent chacun à nourrir le projet d'ensemble. Ainsi, les participants travailleront successivement sur les trois sujets de façon à alimenter une progression dans le travail collectif. Le premier groupe initiera les réflexions sur le thème, le deuxième approfondira le travail du premier et le troisième finalisera celui des deux précédents en apportant sa touche finale. Chaque groupe disposera de 30 minutes pour traiter chaque thématique.

À chaque table, un facilitateur guidera les échanges et des référents techniques (de la mairie, de Toulouse Métropole ou du cabinet d'architectes BAU) sont présents pour répondre aux questions.

## Synthèse des contributions des participants sur les trois thématiques

Les contributions déposées sur le site internet de la ville pour chacune des thématiques ont été intégrées dans la synthèse présentée ci-dessous.

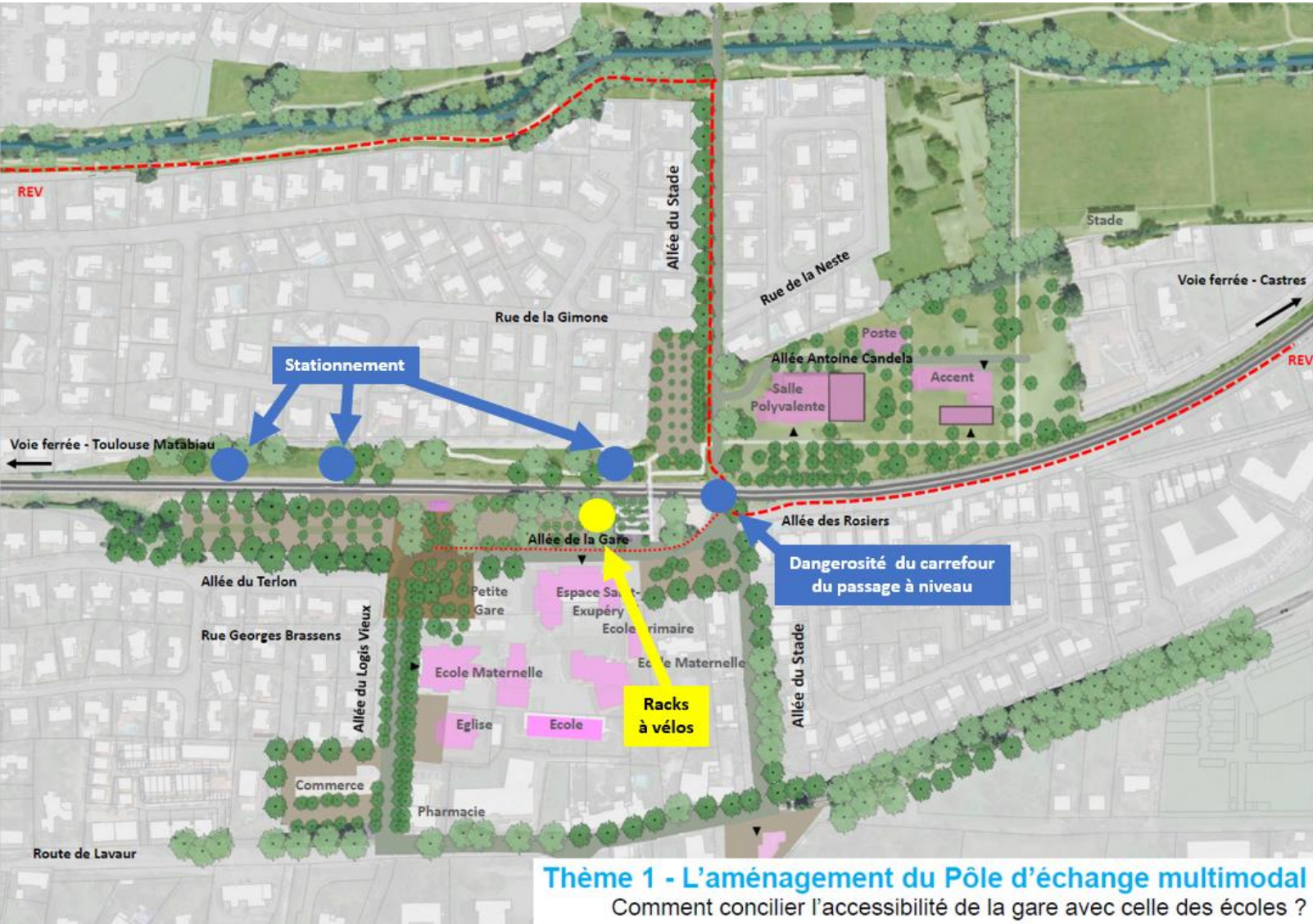
### Thème 1 - L'aménagement du Pôle d'échange multimodal

#### Comment concilier l'accessibilité de la gare avec celle des écoles ?

Vos remarques et commentaires sur les différentes thématiques	
<b>Circulation dans le cœur de ville</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe 1 : Les avis sont partagés sur la création d'un sens unique qui ferait le tour du périmètre du cœur de ville.</li><li>• Groupe 2 et 3 : Les participants s'accordent sur la volonté d'apaiser et de pacifier l'allée de la gare en réservant la circulation aux piétons, aux vélos (REV et pistes cyclables) et aux bus pour desservir la gare. Les circulations routières seraient alors réparties entre l'allée du stade et l'allée du Logis-Vieux. Cela permettrait également de sécuriser les carrefours entre l'allée du stade, le chemin des mûriers, l'allée des rosiers et l'allée de la gare.</li><li>• Les participants proposent de travailler sur les plans de circulation à une échelle plus large, pour éviter les shunts depuis les communes périphériques. Le chemin Tomberoussy a été spécifiquement mentionné par les trois groupes. De façon générale, ils insistent sur l'enjeu d'anticiper et de mesurer les éventuels reports d'impacts sur le reste du réseau routier (notamment sur la M112).</li><li>• D'autres contributions individuelles sont formulées :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Penser le recalibrage de la rue du Logis-Vieux au regard de sa forte déclivité pour la gestion des eaux pluviales ;</li><li>○ Entretien correctement les futurs espaces végétalisés sur les voiries requalifiées ;</li><li>○ Aménager un espace pour les poubelles de l'école maternelle sur l'allée du Logis-Vieux ;</li><li>○ Articuler la requalification des voiries du cœur de ville avec le projet de la M112 ;</li><li>○ Veiller à la non-prolifération des moustiques dans le fossé de l'allée du Terlon.</li></ul></li></ul>

<b>Stationnement et dépose-minute</b>	<p><u>Parkings</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En lien avec l'apaisement de l'allée de la gare, le réaménagement du cœur de ville devrait s'accompagner d'une diminution des flux de voitures en les renvoyant sur deux pôles de stationnement répartis de part et d'autre du cœur de ville. Il paraît pertinent d'éviter de créer un grand parking unique en silo qui augmenterait les flux aux abords des écoles.</li> <li>• Ces deux poches de stationnement pourraient être : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Le parking du 19 mars 1962 pour les flux provenant de l'allée du stade</i> : il gagnerait à être optimisé (amélioration des accès, augmentation du nombre de places). Des réflexions peuvent aussi être engagées sur la mise en place d'ombrières et d'aménagements paysagers. Ce parking est central car il permet d'accéder aux écoles, à l'Espace Saint-Exupéry, au cabinet médical et à la gare. Pour quelques participants, une extension en bordure de la voie ferrée est à envisager. D'autres ne sont pas d'accord avec cette proposition, mettant en avant l'enjeu de préserver les arbres.</li> <li>○ <i>Le parking de la gare pour les flux arrivant de l'allée du Logis-Vieux et l'allée du Terlon</i> : il serait intéressant de l'agrandir, notamment en récupérant le bâtiment SNCF (gare aux artistes).</li> </ul> </li> <li>• Des contributions complémentaires sont formulées plus ponctuellement sur les parkings : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintenir la gratuité ;</li> <li>○ Prévoir une offre de stationnement en partenariat avec Tisséo (parking relais P+R) et des aires de covoiturage ;</li> <li>○ Réguler le stationnement gênant sur l'allée du Logis-Vieux en cas de suppression de toutes les places.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Dépose minute pour les écoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les participants s'accordent sur la nécessité de créer deux dépose-minute : un pour l'école maternelle et un pour l'école primaire.</li> <li>• Des propositions individuelles sont formulées pour leur localisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ aux abords de l'école maternelle, en lieu et place du bâtiment préfabriqué derrière la petite gare, accessible depuis l'allée du Logis-Vieux,</li> <li>○ au niveau du rond-point de la gare avec un feu tricolore pour les piétons.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Pistes cyclables (hors REV6), parkings vélos</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire passer le REV devant la gare puis sur l'allée du Terlon ou sur la M112</li> <li>• Irriguer le cœur de ville par un réseau de pistes cyclables <b>connectées</b></li> <li>• Prendre en considération des pistes cyclables qui viennent des hauteurs de Montrabé</li> </ul>
<b>Arrêts de bus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver le passage des bus sur l'allée de la gare pour desservir le futur PEM</li> <li>• Augmenter la cadence de la ligne de bus 20</li> <li>• Réaménager le rond-point Truffaut pour permettre le passage des bus</li> </ul>
<b>Borne de recharge électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujet jugé non prioritaire</li> </ul>

Carte du plan de référence complétée par les participants à l'aide de gommettes



## Thème 2 - L'aménagement du parc de l'Accent

### Comment animer cet espace et en faire un lieu de vie, partie intégrante du cœur de ville ?

<b>USAGES</b> Quels usages pour le parc de l'Accent ?	<b>BESOINS</b> Pourquoi cet usage vous semble-il pertinent ? À quels besoins répond-t-il ?	<b>LOCALISATION</b> Où localiser ces usages sur le parc ?	<b>AMÉNAGEMENT</b> Quels aménagements, formes et modalités de fonctionnement ?
<p><b>Marché de plein vent</b></p>	<p><u>Dimensionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire attention à la concurrence des marchés des communes voisines (Saint-Jean, L'Union, Balma)</li> <li>Commencer par un marché expérimental avec quelques stands</li> </ul> <p><u>Point de vigilance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Doutes formulés sur la fréquentation réelle de ce marché de plein vent</li> </ul> <p><u>Typologie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cibler ce qui marche le mieux en complémentarité avec ce qui existe déjà : opportunité de réaliser une étude des besoins</li> <li>Privilégier des producteurs locaux, bio, achats en direct, circuits courts</li> <li>Adopter un principe différenciant pour sortir du lot et se distinguer des marchés alentours</li> </ul>	<p><u>Enjeux et points de vigilance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire attention aux bruits pour les riverains</li> <li>Prévoir un accès et du stationnement pour les commerçants et les clients (proximité avec un parking)</li> <li>Prévoir un accès piétons sécurisé</li> <li>Ne pas isoler le marché mais le relier au cœur de ville</li> <li>Déterminer l'emplacement en fonction du dimensionnement</li> </ul> <p><u>Localisation dans le parc de l'Accent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Devant la salle de l'Accent</i> : sous forme de halle couverte</li> <li><i>Devant la salle polyvalente</i> : sur l'esplanade arborée existante à réaménager</li> <li><i>Place du 19 mars 1962</i> : pour le groupe 1 il représente une opportunité pour créer un marché de quelques stands sur une partie du parking ; pour les groupes 2 et 3 il faudrait plutôt sacraliser ce parking pour le stationnement. Il est très utilisé pour la gare, les écoles et le cabinet médical.</li> </ul> <p><u>Localisation en dehors du parc de l'Accent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Sur les préfabriqués devant l'Accent</i> et à côté du parking du stade</li> <li><i>Sur les terrains de pétanque</i> : opportunité si les terrains sont déplacés ailleurs dans la ville</li> </ul>	<p><u>Modalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mercredi soir à privilégier (vendredi soir déjà testé il y a plusieurs années mais n'avait pas fonctionné)</li> <li>À la sortie des écoles</li> <li>Créer des animations et des événements pour faire vivre le marché</li> </ul> <p><u>Aménagements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une halle couverte devant l'Accent, qui pourrait servir au marché mais aussi à d'autres usages (sport, événement...)</li> <li>Prévoir des bancs et des tables pour les clients</li> <li>Envisager la création d'un distributeur de billets</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sur le stade des comètes</i> : peu utilisé aujourd'hui mais éloigné du cœur de ville</li> <li>• <i>Sur le parking de l'école</i> (ancienne localisation de la fête du village) : disponible le soir après la sortie des écoles, emplacement central</li> <li>• <i>Devant l'espace Saint-Exupéry</i> : sur la rue piétonnisée / apaisée</li> </ul>	
<b>Lieux de convivialité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de lieu de convivialité dans le cœur de ville, notamment lorsque les parents/habitants doivent attendre une ou deux heures dans le centre</li> </ul>	<p><u>Emplacements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aux abords de la salle de l'Accent</i> : opportunité d'en faire un lieu de convivialité avec une halle couverte</li> <li>• <i>Aux abords de la salle polyvalente et des espaces verts</i> : à aménager pour les piétons et les familles</li> </ul> <p><u>Circulations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer la route de l'allée Antoine Candela le long de la voie ferrée plutôt qu'au cœur du parc pour l'apaiser et le sécuriser</li> <li>• Penser la continuité piétonne avec la Sausse et Malpas</li> </ul>	<p><u>Aménagements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Halle couverte pour les événements en extérieur</li> <li>• Bancs</li> <li>• Tables de pique-nique</li> </ul> <p><u>Végétalisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planter des arbres aux abords de l'Accent pour en faire une zone arborée</li> </ul>
<b>Jeux pour les enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À concevoir en complémentarité avec l'aire de jeu de Malpas qui est très utilisée et appréciée par les habitants</li> <li>• Penser un parc urbain continu entre l'Accent et Malpas</li> </ul>	<p><u>Emplacement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devant la salle polyvalente</li> </ul> <p><u>Point de vigilance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attention aux nuisances sonores pour les riverains</li> </ul>	<p><u>Aménagements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bancs</li> <li>• Petite aire de jeu</li> <li>• Espace agréable et sécurisé pour les familles</li> </ul>

## **Commentaires complémentaires sur la thématique 2**

Pour un participant, le terme de parc n'est pas approprié pour qualifier l'Accent, car il fait trop référence à la nature. Certains privilégient l'appellation « parc urbain ». Plusieurs estiment que pour devenir un véritable parc urbain, la zone de l'Accent gagnerait à être connectée à la Sausse et à Malpas, dans une grande continuité piétonne et paysagère.

Pour réaliser cela, plusieurs interrogent l'avenir des ateliers municipaux et des terrains de tennis situés entre la Sausse et l'Accent. La réhabilitation et la couverture de ces terrains pourraient être une opportunité de donner une vocation sportive à la zone de l'Accent qui deviendrait alors un pôle sportif.

L'extension de la salle polyvalente et son usage sont questionnés par certains participants. Ils invitent à penser ces espaces pour l'ensemble des besoins et des associations de la ville pour ne pas en faire « une coquille vide ».

L'opportunité de faire de l'Accent un pôle associatif et culturel est également posée, en lien avec les réflexions sur le tiers lieu évoquées dans le thème suivant.



### Thème 3 - Un tiers-lieu à vocation sociale, culturelle ou autre

#### Quelles opportunités pour intégrer un tiers-lieu au projet d'aménagement du cœur de ville ?

La création d'un lieu de cette nature (différent de la maison et de l'entreprise, dédié aux loisirs, à la culture, au coworking le plus souvent géré de manière associative) avait été suggérée sur le plan de référence présenté le 15 octobre en réunion publique. Son opportunité avait semblé recueillir l'assentiment de tous. En revanche sa localisation, place du 19 mars 1962 n'avait pas fait l'unanimité. Ce qui a conduit Toulouse Métropole et le cabinet BAU à refaire la proposition, de manière ouverte, avec incitation à indiquer des préférences en matière de localisation.

LOCALISATION	JUSTIFICATION	VOCATION	FONCTIONNEMENT
<p>Où localiser un tiers-lieu au sein du cœur de ville ?</p>	<p>Pourquoi cette localisation vous semble-t-elle pertinente ?</p>	<p>Quelle serait la vocation de ce futur tiers-lieu (sociale, culturelle...) ? Quelle forme prendrait-il ?</p>	<p>Quelles modalités de fonctionnement (animation, horaire, moyens...) ?</p>
<p><u>Groupe 1</u> : sur le site dit de « La petite gare ». Une personne propose aussi de créer le tiers lieu sur le site de la gare SNCF (locaux inutilisés).</p> <p><u>Groupe 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sur la zone de Malpas (installations sportives-espaces verts, en tiers-lieu éphémère)</li> <li>dans le parc de l'Accent en tiers-lieu permanent mieux connecté à Malpas</li> </ul> <p><u>Groupe 3</u> : dans le parc de l'Accent mais sans exclure</p>	<p><u>Groupe 1</u> : la petite gare conviendrait bien parce qu'on est en sortie de gare, à proximité de tous les modes de déplacement : bus, vélo ... Elle est proche de l'espace St Exupéry, des commerces, de l'Église, c'est vraiment central. De plus ce bâtiment est un patrimoine familial qui possède un parvis extérieur, il appartient à la commune. Si les murs sont en trop mauvais état il est possible de les raser et d'utiliser l'espace.</p> <p><u>Groupe 2</u> : la zone de Malpas en tiers lieu « éphémère » sous forme de guinguette d'été par exemple et en complément des terrains de sport et des espaces verts très fréquentés par parents et enfants. C'est beaucoup plus sécurisé que les abords de la petite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un lieu pluriel : des échanges, des rencontres, de la culture, des loisirs, des jeux de société, des apprentissages d'arts et de créations comme la vidéo, le graffe, de conférences, de débats, de tenue de café-philo, de projections de films ou de retransmissions de matchs, de petits concerts, MJC, bibliothèque/ médiathèque...</li> <li>Un café social et associatif où les parents attendraient leurs enfants pratiquant une activité.</li> <li>Un lieu intergénérationnel pour rassembler les générations de 2 à 90 ans.</li> <li>Un espace différent qui manque aujourd'hui à Montrabé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recours à un appel à manifestation d'intérêt.</li> <li>Fonctionnement associatif avec une personne salariée à temps plein, et /ou avec des engagés en service civique, des retraités, des bénévoles (certains soulignent qu'ils sont de plus en plus difficiles à recruter).</li> <li>Exemple de l'Estanquet, tiers lieu au centre de l'Union, qui est unanimement félicité pour sa convivialité, son potentiel de « liant », de lieu rassembleur entre les générations.</li> <li>Flexibilité des horaires d'ouverture avec une attente particulière d'ouverture aux moments d'entrée et de sortie d'école, pour boire un verre entre parents notamment.</li> </ul>

complètement la possibilité de la petite gare

gare, surchargés notamment en entrée et sortie d'école (trop de voitures entre 7h30/9h et 17h/18h30, pas assez de parking). Malpas présente de nombreux atouts et gagnerait à être mieux relié au parc de l'Accent où pourrait-se trouver le tiers-lieu permanent.

### Propositions de concepts

3 possibilités se détachent pour créer un tiers-lieu à Monrabé :

- Rénover la petite gare ou la détruire pour construire un nouveau bâtiment
  - Les + : centralité, proximité avec le PEM
  - Les - : zone trop fréquentée par les voitures, trop dense, enclavement
  
- Positionner le tiers-lieu dans le voisinage de l'Accent sous forme de halle sur le bâtiment existant ou non, en l'associant éventuellement à la création d'un marché hebdomadaire extérieur
  - Les + : sécurité piétons-enfants
  - Les - : pas assez central
  
- Réaménager la zone de Malpas en y adjoignant un tiers-lieu éphémère et améliorant les liaisons piétonnes avec le parc de l'Accent où se trouverait le tiers lieu permanent
  - Les + : possible lien avec Malpas, possible marché hebdomadaire, dans le sillage des deux salles déjà présentes

## Conclusion

**Thomas Campardou** rappelle les prochaines étapes de la démarche :

- analyse et intégration des contributions par les bureaux d'étude ;
- rencontre avec la SNCF pour évoquer l'ensemble des sujets liés à l'aménagement du PEM ;
- réunion publique au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 pour présenter le projet finalisé à l'issue des études et enrichi des enseignements du dialogue citoyen.